HRG Switzerland



02.05.2016

L'économie de partage pour les voyages d'affaires

Le prestataire en voyages d'affaires HRG, opérationnel dans le monde entier, soutient les entreprises dans le choix de prestations relevant de l'économie de partage pour la gestion des voyages.

«Nous constatons aussi qu'en raison de l'importance croissante de l'économie de partage les entreprises se préoccupent de manière plus soutenue de cette question», explique Alexander Albert, Director Business Management de HRG Allemagne & Suisse. La notion d'économie de partage, connue sous le nom de Sharing Economy en anglais, décrit un concept d'entreprise qui place la location d'objets au centre des activités commerciales. Il peut s'agir, par exemple, d'entreprises d'auto-partage ou de prestataires de logements privés.

Le «bleisure» renforcé chez la génération Y

La main-d'œuvre de la génération Y, tout particulièrement, est très ouverte aux prestations de l'économie de partage, étant donné qu'elle allie – plus que les générations précédentes – les aspects professionnels aux aspects privés (d'où la notion de «bleisure» qui est une contraction des termes leisure et business). Des raisons écologiques, mais aussi économiques, plaident en faveur de l'utilisation des offres d'auto-partage. Les parcours en taxi ou la mise à disposition d'un parc de véhicules occasionnent fréquemment des frais plus élevés que l'auto-partage. Par ailleurs, ces véhicules de location présentent souvent un meilleur bilan CO_2 que les taxis. Les gestionnaires de voyages pourraient ainsi dorénavant être confrontés plus souvent à la question de savoir comment les collaborateurs en déplacement qui dépendent d'une voiture de service peuvent avoir recours à une entreprise d'auto-partage d'une manière judicieuse et sûre.

La sécurité avant tout

Comment les entreprises peuvent-elles utiliser l'économie de partage, sans devoir en l'occurrence faire des concessions quant à la sécurité des données, la sécurité des objets de location utilisés et le devoir de prévoyance? Dans l'adaptation des directives de voyage, il convient de tenir compte de plusieurs aspects: 1. Les processus de paiement doivent être intégrés dans les processus de facturation existants. 2. Le lieu de séjour du voyageur doit être connu en tout temps afin de pouvoir le joindre en cas d'urgence. 3. La fiabilité et la qualité du prestataire, surtout en ce qui concerne les véhicules, l'hébergement et les assurances, doivent être garanties. 4. Les règles de la

PRESS RELEASE

HRG Switzerland



responsabilité sociale d'entreprise (RSE) doivent être respectées. 5. La sécurité et la protection des données doivent être garanties.

Organiser les voyages d'affaires de manière personnalisée

En partenaire fiable, HRG se tient aux côtés des entreprises qui souhaitent bénéficier d'un soutien compétent lors de l'intégration des offres de l'économie de partage dans leur programme de gestion des voyages. «Les entreprises attendent des prestataires de l'économie de partage des solutions globales sûres, qui répondent aussi bien aux exigences des voyageurs d'affaires qu'à celles des gestionnaires de voyages», souligne Alexander Albert. «Grâce à nos compétences de longue date et à nos conseils personnalisés, les entreprises peuvent organiser la gestion de leurs voyages de manière plus efficace et plus personnalisée, et ainsi concevoir des voyages d'affaires répondant encore mieux aux besoins de leurs collaborateurs», explique le Director Business Management de HRG Allemagne & Suisse. «La décision en faveur ou contre une solution de ce type incombe cependant toujours au client. Nous sommes ensuite aux côtés de ce dernier pour le soutenir», ajoute Alexander Albert.

- Fin -

Pour des informations complémentaires:

HRG Hogg Robinson Group

Anne Scott Head of Marketing Tél.: +41 58 105 51 66

Email: anne.scott@hrgworldwide.com

Primus Communications GmbH

Sophie Grüber Tél.: +41 44 421 41 26

Email: s.grueber@primcom.com

Informations pour les rédactions:

HRG Switzerland est une filiale du Hogg Robinson Group SA (HRG) et fait partie des principaux prestataires de services dans le secteur des voyages d'affaires en Suisse.

Hogg Robinson Group SA (HRG) est un prestataire international de services de haute qualité pour les entreprises maintes fois primé. Son siège social se trouve à Basingstoke, Hampshire, en Grande-Bretagne. Fondé en 1845, HRG est aujourd'hui spécialisé dans les domaines de la gestion des voyages, des dépenses et des données sur la base de ses propres solutions et produits technologiques. Avec un réseau mondial comprenant plus de 120 pays, HRG propose une excellente connaissance des marchés locaux associée à une expertise mondiale en Amérique du Nord, en Europe, dans la zone Asie-Pacifique, en Afrique, en Amérique latine ainsi qu'au Proche-Orient et en Asie occidentale. <u>Vous trouverez ici les dernières informations</u> ainsi que nos archives.